



CICA-RE

Compagnie Commune de Réassurance des États Membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances
Organisation Internationale à Gestion Commerciale avec Conseil d'Administration - Société au Capital autorisé de 50.000.000.000 de Francs CFA et au Capital libéré de 30.000.000.000 de Francs

n° 0005/21/CICA-RE/PCA

COMMUNIQUE DE PRESSE

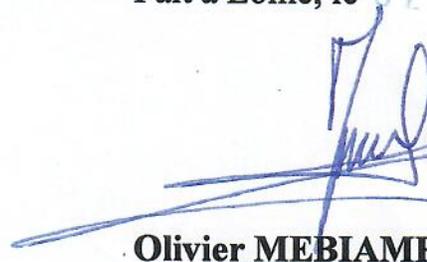
Le Président du Conseil d'Administration de la Compagnie Commune de Réassurance des États Membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CICA-RE) porte à la connaissance des sociétés d'Assurances, des sociétés de courtage d'Assurances et des sociétés de Réassurances, partenaires de la Compagnie, que **Monsieur DIARASSOUBA Karim**, élu au poste de Directeur Général de la CICA-RE par décision du Conseil d'Administration en remplacement de Monsieur KOUAME N'Guessan Jean Baptiste en fin de mandat, a pris fonction le 04 janvier 2021 au Siège de la Compagnie à Lomé.

Monsieur DIARASSOUBA Karim, qui intègre la CICA-RE après plus d'une vingtaine d'année d'expérience en finance dont huit (8) ans comme membre du Comité des Experts de la Conférence Interafricaine des Marchés des Assurances (CIMA) et Administrateur à la CICA-RE, a été officiellement installé dans ses fonctions le 1^{er} avril 2021.

Le Président du Conseil d'Administration saisit cette occasion pour rendre un hommage mérité à Monsieur KOUAME N'Guessan Jean Baptiste pour sa contribution au rayonnement de la Compagnie.

Le Président du Conseil d'Administration remercie tous les partenaires historiques de la Compagnie pour leur soutien indéfectible qui a fait le succès de la CICA-RE. Il compte par ailleurs sur eux pour accompagner le nouveau Directeur Général dans sa mission.

Fait à Lomé, le 02 AVR 2021



Olivier MEBIAME ASSAME
Président du Conseil d'Administration

UN REASSUREUR QUI RASSURE